

Relance Avis d'Appel d'Offres Ouvert National n° DNCMP/1.77/F/2021-2022 pour la fourniture des équipements topographiques avec autres accessoires au profit des antennes de la planification de l'Aménagement du Territoire.

Date de publication : 21/03/2022

Date d'Ouverture : 11/04/2022

1. Objet :

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par la présente relance d'Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements topographiques listés ci-après :

Lot1 : Matériel topographique :

*Deux(2) GPS Gamin 64S
Un GPS différentiel*

Lot 2 : Matériel de bureau :

- 1. 5Flash disque*
- 2. 4Cartouche 1320*
- 3. 4 Cartouche Canon cadridge 737*
- 4. Une armoire en métal de 2 m de longueur, de 1.90 m de hauteur et de 50cm de hauteur*

Tout soumissionnaire peut présenter son offre. Ces lots doivent être complet et les bordereaux

Le soumissionnaire peut proposer des variantes de performances supérieures ou équivalentes.

Les équipements fournis seront garantis (pièces) durant une année par le soumissionnaire, sauf lorsque la garantie du constructeur sera d'une durée supérieure. La garantie du soumissionnaire sera alors égale à la durée de la garantie du constructeur.

2. Financement du marché

Le financement pour la fourniture de l'Equipement des Antennes Régionales et Provinciales est assuré par le Budget Général de l'Etat, exercice 2021-2022 et le paiement se fera en francs burundais.

Une partie de ces sommes accordées au titre de ce Programme sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché « **Fourniture topographiques au profit des antennes Régionales et Provinciaux de la Planification de l'Aménagement du Territoire** »

3. Spécification du marché

La passation de la relance du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont :

- Lot des Matériels topographiques (GPS Gamin 64S) et GPS différentiel ;
- Lot du Matériel de bureau

L'ensemble des fournitures (topographiques et autres accessoires) sont à livrer dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de signature, par l'attributaire, de la lettre de marché.

4. Condition de participation

- La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
- Ne peut participer à la relance d'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenue auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics au sein du Ministère ayant la planification de l'Aménagement du Territoire dans ses attributions, sise à l'Avenue de la Cathédrale Régina Mundi, B.P. 1860 Bujumbura, Tél. : **22 25 51 99** moyennant le paiement de Cinquante Mille de Francs burundais (**50 000Fbu**) versée au compte **n°1101/01.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi. Toute question concernant la présente relance d'Appel d'Offres peut être adressée à **la Direction de la Planification de l'Aménagement du Territoire (bureau° 15)** précisément à l'OBPE.

N.B : Les Personnes déjà acheté le Dossier d' Appel d' Offre ne sont pas concernés à l'achat de celui-ci

6. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

- **1500 000BIF** pour le lot1 ;
- **3 000 000BIF** pour le lot2.

Les offres devront être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics sise au Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **AA././2022 à 10 heures** précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours Calendaires à compter de la date limite de remise des offres

α

8. Date limite de dépôt des offres

- Toutes les offres doivent être rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels et seront contenues dans une enveloppe sous-pli fermé et déposées, contre reçu à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 11.1.2022 à **10 heures précises. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. ;**
- Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique au bureau du MINEAGRIE précisément au bureau de liaison à 10h30minutes, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants et un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour assister à la séance de cette ouverture conformément à l'Article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics.

10. Critères de qualification

Les documents exigés en matière de qualification sont :

*Les documents constituant l'Offre Technique

La preuve d'achat du DAO portant son numéro ;

La garantie bancaire de soumission;

La fiche de renseignements du Soumissionnaire remplie et signée (**Annexe 4**) ;

Une attestation de non faillite en cours de validité à la date de dépôt des offres et délivrée par le Tribunal de Commerce;

Une attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR en cours de validité;

Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;

Une attestation de capacité financière émise par une banque commerciale agréée en République du Burundi certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits pour faire face aux charges financières résultant des engagements contenus dans le présent marché ;

Le certificat d'Immatriculation Fiscale(NIF) ;

Pour ces lots les prospectus (catalogues et photos) et autres données justifiant la conformité de la qualité des fournitures aux documents d'appel d'offres.

Pour ces lots, la garantie et le service après-vente pour l'entretien avec fourniture des pièces de rechange, assurés par le vendeur pour le matériel proposé : durée, contenu de la garantie ;

L'adresse fixe connue du soumissionnaire

L'acte d'engagement signé ;

L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire

Le registre de commerce (copie)

Statuts (personne morale)

Les documents constituant l'offre financière :

12. Composition de l'offre financière.

L'enveloppe intérieure scellée portant la mention : "**Offre Financière**" devra comprendre les pièces suivantes :

- 1) La soumission **datée, signée et cachetée** avec précision des noms et qualités du signataire (**annexe 1**) ;
- 2) Le descriptif et le bordereau des prix unitaires, paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés aux dernières pages par le soumissionnaire (voir **annexe 6**) ;
- 3) Un devis quantitatif et estimatif paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté jusqu'à la dernière page par le soumissionnaire.

Toute offre financière non signée sera rejetée d'office, entraînant ainsi l'élimination de l'offre.

Présentation de l'offre.

Les offres seront contenues dans une enveloppe extérieure scellée, absolument neutre et **ne portant aucune mention du soumissionnaire** autre que les suivantes :

- 1) **dans le coin supérieur gauche : l'objet de l'appel d'offres : « fourniture des équipements informatiques, topographiques et bureautique avec autres accessoires au profit de la Direction de la planification de l'Aménagement du Territoire » ;**
- 2) au milieu : l'adresse indiquée dans l'avis d'appel d'offres pour le dépôt des offres ;
- 3) dans le coin inférieur droit : "*A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des soumissions*".

Les offres techniques doivent être séparées des offres financières. Cependant, chacune d'elles doit indiquer l'objet de l'offre, le nom et l'adresse du soumissionnaire.

La présentation des offres se fera de la manière suivante :

- 1) L'enveloppe extérieure scellée contiendra deux (2) enveloppes intérieures également scellées portant, l'une, la mention: "**Proposition Technique**" et, l'autre, la mention: "**offre Financière**".

L'enveloppe intérieure scellée portant la mention "**offre Technique**" devra contenir les pièces de l'article 8 ci-dessus.

- 2) Le candidat préparera **cinq exemplaires de l'offre**, indiquant clairement sur les exemplaires "original" et "copie" selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fera foi.

- 3) Toute proposition, dont l'enveloppe extérieure porte un signe distinctif sera rejetée.
- 4) Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre des tables de matières.

**NB : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés aux articles 8 et 9
Entraîne le rejet de l'offre.**

11. Adresse

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Cellule de Gestion des Marchés Publics

Avenue de la Cathédrale Régina Mundi

B.P. 1860 Bujumbura-Burundi

Tél : 22 25 51 99

12. Délai de livraison

Le délai de livraison est à **soixante (60) jours calendaires** à compter dès la date de la réception de la lettre de marché par l'attributaire.

Fait à BUJUMBURA, le 04/03 / 2022

**LE DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.**

Ir. BUTOYI Nobus-Thérèse



Pour l'approbation :

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. Déo Guide RUREMA (Ph.D)

